

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TENUE LE 3 JUIN 2023

SALON D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE DE FONTAINEBLEAU



Le président Bertrand Dehelly ouvre à 9 h 30 l'assemblée générale, il remercie le maire de Fontainebleau, Monsieur Julien Gondard, d'accueillir les AFF dans ce beau salon d'honneur. Il salue les personnalités présentes : Monsieur Frédéric Valletoux, député, Monsieur Thierry Maille, sous-préfet de Fontainebleau, Madame Virginie Veau, directrice de l'agence territoriale ONF Île-de-France-est qui va nous exposer tout à l'heure les actualités de la forêt de Fontainebleau. Il salue la présence des élus, maires et conseillers

municipaux des communes limitrophes de la forêt. Il présente les excuses de Madame Rucheton, vice-présidente du département en charge de l'Environnement, et de Monsieur Pascal Gouhoury, président de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau, tous les deux retenus par d'autres réunions.

Cent vingt-quatre adhérents ont participé aux votes (76 présents et 48 représentés).

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

présenté par Jean-Claude Polton,
secrétaire général

1. RELATIONS EXTÉRIEURES

1.1 ACCORD-CADRE ONF/AFF

Nous avons signé, le 18 novembre 2022, avec l'ONF une convention cadre qui reprend les quatre conventions de coopération existantes (Carrières et carriers, GIRAFF, Balades branchées, Sentiers PMR), et qui organise le cadre de toutes les activités futures de notre association en forêt.

1.2 COMITÉS ET COMMISSIONS

● **COMITÉ FORÊT D'EXCEPTION.** Le label Forêt d'exception et le contrat de Projets s'achevant en 2022, nous avons été associés aux différentes phases du renouvellement du label : bilan des projets du contrat 2018-2022 et élaboration du nouveau contrat de projet 2023-2027.

● **COMMISSION VÉLO.** Nous avons participé au groupe de travail sur les liaisons douces entre les communes du secteur de Fontainebleau et à celui sur l'usage des VTT en forêt (préparation d'une carte des sentiers interdits telle qu'elle est prévue dans l'Aménagement de la forêt).

● **OBSERVATOIRE DES PAYSAGES.** Nous avons participé au groupe de travail sur la valorisation des photographies de paysages.

● **RÉSERVE DE BIOSPHERE.** Nous avons été associés à l'élaboration du dossier de renouvellement de l'agrément de l'UNESCO, sous l'impulsion de Madame Béatrice Rucheton, vice-présidente du conseil départemental, nouvelle présidente de la Réserve de biosphère.

● **CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.** Nous avons travaillé à la rédaction du dossier d'inscription du *Domaine de Fontainebleau, château, jardins, parc et forêt* sur la liste indicative établie par la France au titre du ministère de la Culture, première étape de la procédure de classement. Nous participons maintenant à la constitution du dossier de candidature qui va être présenté par le ministère

des Affaires étrangères à l'UNESCO.

1.3 PRÉFECTURE

Notre présence au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) a permis de réagir à des projets de construction dans le périmètre du site classé de la forêt.

Nous avons déposé en 2022 les dossiers de demande d'agrément et d'habilitation à intervenir dans les instances relatives au Code de l'environnement auprès de la Direction départementale des territoires (DDT). Ces renouvellements ont été accordés en mars 2023.

1.4 RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Nous avons rencontré les élus pour faire le point sur les relations que les habitants entretiennent avec la forêt et participé aux forums des associations (Fontainebleau-Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Vaux-le-Pénail).

2. ACTIONS EN FORÊT

2.1 COMMISSION TERRAIN (C.T.)

Elle regroupe 111, bénévoles, soit une augmentation de 20 membres par rapport à l'année passée, cela marque l'accroissement de nos actions en forêt.

● **Les sentiers Bleus.** Le balisage des sentiers de promenades a repris avec le contrôle du balisage de tous les sentiers et des problèmes signalés par les promeneurs. On peut mentionner pour les sentiers Bleus : Apremont (6 est et 6 ouest), Franchard (7 ouest et 7 est), le sentier n° 13 qui comporte maintenant une liaison avec la gare de Fontainebleau-Avon, le Cassepot (nouveau départ de la Butte à Guay). Avec **une innovation** : dorénavant les sentiers de liaison entre deux sentiers Bleus seront marqués avec un point blanc au milieu du trait bleu.

● **Les sentiers Jaunes de promenade.** Nous entretenons maintenant les 16 circuits de promenade familiale créées jadis par l'ONF (balisées en jaune). Ils sont pratiquement terminés,

sauf le circuit des cinq croix de Larchant dont le tracé sera indiqué avec des plaquettes.

- **Groupe d'intervention rapide des Amis de la forêt (GIRAFF).** Une trentaine d'opérations, de trois heures chacune, ont permis de mener à bien différents types de travaux. **Treize chantiers anti-érosion ont été réalisés** : repositionnement du banc du Haut Mont, des marches de la pente nord du Petit Mouchet (sentier n° 16), de la route de la Crête et du Cimetière aux Ânes sud, équipement en fascines du sentier n° 4 (Rocher Saint-Germain). La clé de voûte de la Fontaine Désirée (sentier n° 2) a été restaurée et la Fontaine des Ermites à Franchard a été nettoyée. Recollages de pierres à la Table du Grand Maître et à la tour Denecourt. **De nombreuses traces d'incivilités ont été effacées**, dont d'énormes tags bleus à Franchard. Une trentaine de pancartes de routes forestières ont été remises. Huit séances ont été consacrées au redressement de bornes, notamment la 431 au milieu du chaos du Rocher des Sablons.

- **Groupe des Arbres remarquables (GAR).** La base de données actualisée comporte 1175 arbres après vérification (points Gps communiqués à l'ONF). Dorénavant seul fera foi le fichier des points Gps établi avec l'ONF, les ronds Bleus étant seulement indicatifs. Nous avons pris cette décision à cause des nombreux faux ronds Bleus que nous constatons. En un an, 2290 faux ronds ont dû être effacés par les AFF.

Le GAR a participé au COPIL sur le choix des arbres remarquables du département et ses membres ont été très présents dans différentes activités de l'association (commissions, promenades, animations scolaires, exposition de la peintre Joss Blanchard à Fontainebleau...).

- **Les bornes.** Le GAR a vérifié et nettoyé 263 bornes (point Gps confirmé, photographies). Plusieurs bornes penchées ont été redressées dans la cadre de chantiers du GIRAFF.

- **Commission carrières et carriers (Ccc).** La recherche de nouveaux abris de carriers et leur restauration a été poursuivie, notamment dans les secteurs de la Croix de Souvray (abris Catherine et CPAM) et du Long Boyau. Un abri vandalisé a été remis en état.

- **Les sentiers PMR.** Plusieurs circuits pour les personnes à mobilité réduite ont été améliorés : reconnaissance et mise en place d'une signalisation par de petits poteaux et participation à l'équipement du grand circuit de l'Arboretum. Les AFF, par des dons et l'appel à des mécènes, ont financé la totalité des 16 bancs des circuits PMR, la pose étant assurée par l'ONF.

- **Le patrimoine diffus.** Environ 230 recensements ont été vérifiés avec leur localisation sur un fichier interne. Le recensement des mares est aussi en cours dans un fichier à part puisqu'elles sont presque toutes naturelles.

- **La carte IGN.** La carte au 1/25 000 de la forêt de Fontainebleau a été vérifiée sur place avec deux techniciens IGN.

- **Le patrimoine diffus.** Les localisations ont été actualisées et reportées sur un tableau Excel.

2.2 DANS LE CADRE DE LA CHARTE PROPRIÉTÉ EN FORÊT QUI A ÉTÉ RENOUVELÉE LE 6 JUILLET 2022, un ramassage des déchets a été organisé par les AFF le dimanche 27 mars le long de la D 607, fermée à la circulation.

2.3 LES BÉNÉVOLES DE LA FORÊT

Des membres des AFF ont fait partie des bénévoles, les « chouettes », qui sont allés, sous la direction de l'ONF, à la rencontre du public afin de répondre aux questions et de prévenir des dommages envers la forêt (feux, érosion, gestion des déchets, préservation de la biodiversité et du patrimoine...).

3. CONNAISSANCE DE LA FORÊT

3.1 NOS PUBLICATIONS

Nos publications électroniques ont permis d'informer nos adhérents des événements du mois (*AFF-Infos*), alors que la *Feuille verte* a donné les nouvelles du trimestre. *La Voix de la forêt* n° 85 est parue à la date habituelle de décembre, avec un dossier consacré cette année aux arts. Le *Carnet* n° 3 des arbres remarquables a été actualisé et réédité. Les rubriques du site web sont régulièrement actualisées.

3.2 LES PROMENADES

Nous avons pu répondre à la forte demande en organisant 36 promenades (9 de plus que l'année précédente), grâce à 23 animateurs, membres des AFF, avec le renfort de l'ONF (2) et d'associations amies (2). Ces promenades commentées sur des thèmes variés ont été ouvertes à tous (25) ou réservées aux adhérents (11). 28 de ces promenades (20 ouvertes à tous, 8 réservées) ont bénéficié de comptes rendus, richement illustrés grâce aux talents des photographes.

3.3 L'EXPOSITION ITINÉRANTE

Notre exposition *L'Homme et la forêt, mille ans d'histoire commune* a été installée à l'espace Anne-Sylvestre de Champagne-sur-Seine du 17 au 31 mai 2022. À cette occasion, notre film documentaire sur la forêt a été projeté et a été suivi d'un débat.

3.4 ACTIONS ENVERS LES JEUNES

La diffusion du film pédagogique et de son livret d'accompagnement s'est poursuivie. Ces supports ont été utilisés par les enseignantes pour préparer les sorties en forêt, notamment celles des 8 classes de l'école des Capucins (Melun). Dans le cadre du Service national universel, des membres de l'association ont conduit des promenades d'initiation à la forêt après les travaux encadrés par l'ONF au Pignon des Maquisards.

3.5 LES ÉVÉNEMENTS

En plus des différents forums des associations, nous avons été présents lors de 3 manifestations locales : à Fontainebleau (*Naturiales*, les 14 et 15 mai), à Thomery (*Écologisons!*, le 15 mai) et à Champagne-sur-Seine (*Fête de la nature*, le 21 mai).

Des contacts encourageants ont été noués avec la municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne.

Des membres de l'association ont participé à différents événements : une conférence au salon *Destinations nature* (Randonneurs d'Île-de-France) et des promenades commentées (Journée des forêts le 22 mai et *Nuits des forêts* le 11 juin).

RÉSOLUTION N° 1

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le secrétaire général, approuve ce rapport moral.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

RAPPORT FINANCIER

présenté par Bertrand Dehelly, président

Le président Bertrand Dehelly présente le rapport financier, la trésorière Colette Jalenques étant excusée.

L'exercice 2022 a été marqué, sur le plan des recettes, par les principaux points suivants

- Les ventes du *Guide des sentiers* et des publications s'élèvent à 7794 €, en diminution par rapport à 2021 (10 849 €). Nous sommes revenus au rythme habituel de nos ventes après les ventes exceptionnelles de 2021 dues à l'engouement pour les promenades en forêt après la fin des confinements dus à l'épidémie de COVID.

- Les cotisations ont été remarquablement stables à 27 240 € (26 930 € en 2021). Malgré l'épidémie nos adhérents ont maintenu leur soutien à l'association. Nous avons enregistré 117 nouveaux membres, ce qui compense les non renouvellement.

- Les subventions des communes ont été en hausse grâce à l'augmentation de la subvention de la commune de Fontainebleau qui s'est élevée à 2000 € en 2022. Le président remercie le maire et les conseillers municipaux de Fontainebleau présents à cette assemblée pour ce soutien précieux aux actions de l'association.

- L'association a bénéficié d'un total de 6883 € de dons de mécènes. Avec cette somme nous avons financé 16 bancs pour équiper les 6 parcours pour personnes à mobilité réduite «PMR», que nous avons aménagés avec l'ONF, qui de son côté a pris en charge la pose et la fixation de ces bancs. Le président tient à remercier ces généreux donateurs : deux membres des AFF qui ont souhaité rester anonymes, ainsi que les participants à un séminaire sur la préservation de l'environnement organisé par la société ENERGIC SA et les sociétaires du Crédit agricole de Brie Picardie qui ont désigné les AFF comme lauréat de leur concours de protection de l'environnement.

Sur le plan des charges, les points suivants doivent être soulignés

- La réimpression du *Carnet n° 3* des Arbres remarquables pour 744 €.

- Les achats et variation de stocks, 4 059 €, correspondant au prix de revient des guides vendus.

- Les achats de matériel de balisage à 3360 € : concerne l'équipement de nos 80 baliseurs et du groupe d'intervention GIRAFF. À noter une dépense exceptionnelle de 448 € pour l'effacement des faux ronds bleus qui « salissent » la forêt au lieu de protéger les arbres, seulement préservés par l'inscription dans un fichier commun ONF/AFF qui répertorie leur coordonnées Gps et pas par leur rond bleu.

- Les dépenses de sous-traitance à 9072 € sont exceptionnelles. Elle comprennent 6775 € pour les 16 bancs qui ont équipé les sentiers PMR et 2297 € pour les voix off en français et en anglais des promenades guidées de l'application smartphone.

- Notre publication annuelle *la Voix de la Forêt* a subi une augmentation de 11 % des coûts de papier et d'impression à 5623 € (5050 € en 2021).

Notre résultat est légèrement excédentaire à 246 €

- **À noter, les incidences du bénévolat :** d'une part les dons de leurs frais de déplacement par 4 administrateurs pour 7 143 € en recettes et en dépenses, ce qui n'affecte pas le résultat, et d'autre part la valorisation extra comptable des heures de bénévolat consacrées à l'association, soit 8000 heures à 14 € (égales à 112 000 €).

- **Le compte de bilan au 31 décembre 2022 :** Le bilan présente une grande stabilité et solidité avec des fonds propres importants sans aucun endettement. **À l'actif**, il convient de noter un montant de stock de guides des sentiers de 7 204 € (correspondant à 1695 exemplaires) et 130 000 € de disponibilités. **Au passif**, les fonds propres s'élèvent à 110 000 € et les fonds dédiés 33 500 €. L'association dispose ainsi de moyens pour poursuivre ses projets.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022

CHARGES en euros	2022	2021
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
Achats et variations des stocks de marchandises	4 059	6 718
Matériel pour le balisage des sentiers	3 360	3 784
Électricité	375	470
Fournitures administratives	2 130	1 725
SERVICES EXTÉRIEURS		
Sous-traitance	9 072	1 809
Loyers et charges	5 848	5 252
Entretien et maintenance	2 155	1 134
Assurance multirisque	295	–
Documentations	171	823
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 424	2 500
Publicité, communication (exposition)	1 469	1 515
Publication de <i>la Voix de la Forêt</i>	5 623	5 050
Déplacements et réceptions (y compris bénévoles)	9 602	4 633
Frais postaux et de télécommunications	4 914	4 436
Frais bancaires	203	271
Cotisations	2 156	3 202
Impôts sur revenus mobiliers	86	38
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations sur immobilisations	–	–
Dotations sur provisions exceptionnelles	–	–
REPORT EN FONDS DÉDIÉS	–	3 000
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	246	2 150
TOTAL	54 189	48 508
Mécénat de compétences	–	20 353
Personnel bénévole	112 000	112 000

PRODUITS en euros	2022	2021
VENTES		
Ventes de guides et de publications	7 794	10 849
Ventes de D.V.D.	382	508
Frais de port facturés	328	772
Autres produits annexes	–	–
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Produits divers	577	324
Cotisations	27 240	26 930
Subventions	2 500	1 450
Mécénat et dons	6 883	3 000
Dons des frais des bénévoles	7 142	4 108
PRODUITS FINANCIERS		
Autres produits financiers	1 342	618
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
REPRISES SUR PROVISIONS		
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	–	–
TOTAL	54 189	48 508
Mécénat de compétences	–	20 353
Bénévolat	112 000	112 000

COMPTE DE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF en euros	2022	2021
IMMOBILISATIONS		
Immobilisations (valeur nette)	–	–
STOCKS		
Stocks de marchandises (valeur nette)	7 204	10 519
CRÉANCES		
Créances clients (libraires)	1 050	891
DISPONIBILITÉS		
Titres Caisse d'Épargne	20 240	20 240
Banque Caisse d'Épargne	19 149	16 618
Banque postale	9 750	9 936
Crédit Agricole	4 057	2 670
Livret association	76 593	75 554
Caisse	288	348
Charges constatées d'avance	115	288
TOTAL	138 386	137 064

PASSIF en euros	2022	2021
FONDS ASSOCIATIF ET RÉSERVES		
Réserves	17 053	17 053
Report à nouveau	83 869	81 719
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	246	2 150
FONDS DÉDIÉS		
Fonds dédiés	33 500	33 500
DETTES FOURNISSEURS		
Fournisseurs	3 558	2 500
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	160	142
TOTAL	138 386	137 064

RAPPORT DE M. JEAN FRANÇOIS COTTIN, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes certifie que, selon les règles et principes comptables, les comptes des AFF sont réguliers, sincères et conformes. Il souligne la qualité de la

gestion comptable de l'association. Il note l'importance des bénévoles qui s'impliquent dans son fonctionnement et les dons importants recueillis cette année au profit des sentiers pour PMR.

RÉSOLUTION N° 2**APPROBATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier et celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 qui présentent un excédent de 246 € et donne quitus au président, à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

RÉSOLUTION N° 3**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'assemblée générale décide d'affecter cet excédent de 246 € au report à nouveau.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plusieurs mandats d'administrateurs viennent à échéance à cette assemblée. Ils souhaitent renouveler leur mandat. Louis René Theurot a souhaité ne pas se représenter. Le président le remercie pour son rôle dans l'association pendant de nombreuses années comme responsable du Groupe des arbres remarquables et du site Internet. La résolution suivante est soumise à l'assemblée.

RÉSOLUTION N° 4**ÉLECTION ET RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET D'ADMINISTRATRICES**

Les mandats de MM. Philippe Gérard, Patrick Lécolle, Dominique Lejeune, Louis René Theurot et Michel Vallance arrivent à expiration à cette assemblée. Monsieur Louis René Theurot ne souhaitant pas renouveler son mandat d'administrateur, l'assemblée générale renouvelle le mandat de MM. Philippe Gérard, Patrick Lécolle, Dominique Lejeune et Michel Vallance. Ces administrateurs, en conformité avec l'article 7 des statuts, sont nommés pour quatre ans, soit donc jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Deux administrateurs ayant démissionné depuis la dernière assemblée, le conseil a pourvu à leur remplacement en cours d'année. Le président remercie particulièrement Ghyslaine Hourcade pour son action au sein de l'association et du conseil d'administration, depuis de très nombreuses années, à divers postes de responsabilité. La résolution suivante est soumise à l'assemblée :

RÉSOLUTION N° 5**RATIFICATION DE LA COOPTATION DE DEUX ADMINISTRATEURS**

Madame Ghyslaine Hourcade, administratrice, et Monsieur Jean Pierre Cojan, administrateur, ayant démissionné, le conseil, en conformité avec l'article 7 des statuts, a nommé provisoirement, le 15 avril 2023, Monsieur François Théry et Monsieur Thierry Lenoir comme administrateurs. L'assemblée générale ratifie ces nominations. Monsieur François Théry terminera le mandat de Madame Hourcade, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023. Monsieur Thierry Lenoir terminera le mandat de Monsieur Jean Pierre Cojan, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

PERSPECTIVES 2023

présentées par le président
Bertrand Dehelly

Les projets de l'association pour 2023

Nous prévoyons la mise en ligne de 4 nouvelles balades branchées et la modernisation du site Internet. Nous avons créé, en janvier 2023, un groupe Plantes Invasives « GPI » au sein de notre commission Terrain pour accueillir les membres de l'association ASABEPI qui a cessé ses activités en 2022. Nous avons dorénavant inclus cette activité d'arrachage des plantes invasives (comme le *Phytolacca*) dans notre convention de coopération avec l'ONF.

Nos actions extérieures en 2023

Le colloque annuel de la Fédération Nationale des Socié-

tés des amis des forêts aura lieu à Fontainebleau le 6 octobre 2023. Les AFF sont chargés d'organiser, en lien avec l'ONF, cette journée d'étude qui se tiendra à l'INSEAD et sera consacrée au « Forestier face au changement climatique ». Les AFF participent au dossier de renouvellement du label « Fontainebleau Forêt d'exception » de l'ONF et aux différents projets qui sont envisagés dans ce cadre. Ce label serait renouvelé pour une nouvelle période de 5 ans, soit jusqu'en 2027.

Financement

Le budget 2023 prévoit, pour réaliser tous ces projets, d'utiliser une partie de fonds dédiés pour un montant de 10 000 €. Cette utilisation pourra être moins importante selon les ressources de mécénat dont les AFF pourraient bénéficier en 2023.

BUDGET 2023

RECETTES en euros	2022 RÉEL	2023 BUDGET	CHARGES en euros	2021 RÉEL	2023 BUDGET
VENTES			ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
Ventes de guides et de publications	7 794	7 500	Achats et variation des stocks de marchandises	3 315	4 000
Ventes de D.V.D.	382	–	Carnets promenades pour Arbres remarquables	744	–
Frais de port facturés	328	300	Matériel pour le balisage des sentiers	3 360	2 500
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			Électricité	375	800
Produits divers	577	400	Fournitures administratives	2 130	2 000
Cotisations	27 240	28 000	SERVICES EXTÉRIEURS		
Subventions	2 500	1 500	Sous-traitance	2 317	300
Mécénat et dons	6 883	–	Site Internet	–	5 000
Dons des frais des bénévoles	7 142	–	Balades branchées (voix off pour six promenades)	–	2 000
PRODUITS FINANCIERS			Circuits pour handicapés	6 755	–
Autres produits financiers	1 342	600	Loyer et charges	5 848	6 000
UTILISATION DE FONDS DÉDIÉS			Entretien et maintenance	2 155	1 000
	–	10 000	Assurances multirisque	295	300
RÉSULTAT DÉFICITAIRE			Documentations	171	300
			AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
TOTAL	54 189	48 300	Honoraires du Commissaire aux comptes	2 424	2 500
			Publicité et communication (exposition, colloque...)	1 469	5 300
			Publication de <i>la Voix de la Forêt</i>	5 623	6 000
			Déplacements et réceptions (y compris les bénévoles)	9 602	3 000
			Frais de télécommunications	1 147	1 300
			Frais postaux	3 767	4 000
			Frais bancaires et impôts société	289	300
			Cotisations	2 156	1 700
			DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
			REPORT EN FONDS DÉDIÉS	–	–
			RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	246	équilibre
			TOTAL	54 189	48 300

RÉSOLUTION N° 6

APPROBATION DU BUDGET 2023

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget pour 2023, présenté par le président, approuve ce budget d'un montant total de 48 300 €.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président passe la parole à Madame Virginie Veau**INTERVENTION
DE M^{me} VIRGINIE VEAU**directrice de l'agence territoriale ONF
île de France-est**● Renouveau du label Forêt d'exception**

– Les actions phares menées entre 2018 et 2022 peuvent être présentées en quelques chiffres : 1800 autorisations de manifestations, 780 chantiers, 55 000 personnes touchées par l'ensemble des actions (animations, chantiers nature, visites, événementiel...), 3 000 bénévoles ont participé à un chantier nature (ramassage des déchets, chantiers environnementaux, lutte contre l'érosion...), le nombre de dépôts sauvages est passé de 111 à 65 et le ramassage de 52,72 tonnes à 47,86 tonnes. Par ailleurs, dans le cadre de l'Observatoire photographique des paysages, une photographie a reproduit 42 points en forêt.

– Le nouveau contrat de projet s'intègre dans une vision à plus long terme autour d'un axe directeur, les paysages de la forêt, avec la mise en place de 4 commissions : paysages forestiers et changement climatique (présidence ONF), paysages culturels (présidence AFF), paysages naturels (présidence Réserve de biosphère), paysages et accueil du public (présidence CAPF).

● Actualités du massif forestier de Fontainebleau

– Clarification de la pratique du VTT dans la forêt de Fontainebleau. Après un travail réalisé depuis l'été 2022, en concertation avec les associations, l'ONF a établi une carte des sentiers où il y a un problème de conflit d'usages entre marcheurs et vététistes. Il a été décidé que 86 km de sentiers seront réservés à la pratique de la marche sur 2 166 km d'allées forestières et de sentiers, soit 4 % du linéaire de la forêt.

– Fermeture des routes forestières à la circulation routière. La route Louis-Philippe sera fermée au public par souci de cohérence avec le statut des RBI qu'elle traverse et la route Notre-Dame du Bon-Secours (partie ONF) sera interdite à la circulation en raison de son état.

– Fermeture nocturne des parkings intra-forestiers. L'ONF propose de fermer les parkings intra-forestiers, utilisés particulièrement par les vans et campings-cars : Rocher Canon, Isatis, Franchard, Plaine Verte, Mont Ussy, Petit Barbeau ainsi que tous les parkings de la forêt de la Commanderie et tous ceux qui desservant la forêt des Trois-Pignons.

● Actions de lutte contre les effets du changement climatique

– Suivre l'état de santé de la forêt. Depuis 2017, le protocole DEPERIS a permis de caractériser le dépérissement de trois essences (chênes pédonculés, chênes sessiles et hêtres) et de suivre leur évolution (728 arbres concernés). Le chêne pédonculé et surtout le hêtre donnent de très nets signes de dépérissement.

– Prévenir le risque incendie. La lutte contre les incendies est renforcée, notamment par l'installation de citernes d'eau en forêt et des prélèvements sur l'aqueduc de la Vanne, la mise au gabarit des routes forestières dans la forêt de la Commanderie et les actions de sensibilisation auprès du public (installation de panneaux aux entrées de forêt, communication par les médias et intervention de bénévoles, comme les Chouettes et les volontaires du tourisme).

– Plantations réalisées pendant l'hiver 2022-2023. L'objectif est de reconstituer les peuplements vieillissants et dépérissants qui ne parviennent plus à se renouveler naturellement et d'accompagner l'adaptation de la forêt en introduisant des essences ou des provenances plus adaptées au climat futur. Près de 16 000 plants ont été mis en terre sur 160 ha, d'essences variées (chêne sessile, chêne pubescent, bouleau, chêne tauzin, poirier, pommier, charme, alisier torminal...)

**INTERVENTIONS du PUBLIC**

● Monsieur Julien Gondard, maire de Fontainebleau, souligne que l'Association des Amis de la forêt de Fontainebleau est essentielle à la ville car c'est une véritable vigie qui alerte les usagers et les élus sur les problèmes qui peuvent menacer la biodiversité.

La municipalité reste en contact avec l'association, consultée avant de prendre une décision en relation avec la forêt. La ville de Fontainebleau est très engagée dans le projet de classement de la forêt au patrimoine mondial de l'UNESCO ; c'est un dossier complexe qui avance bien. La fragilité de la forêt face aux changements climatiques s'est manifestée par quatre départs de feux depuis le début de l'année.

● Monsieur Thierry Mailles, sous-préfet de Fontainebleau, après avoir évoqué divers écrits sur la forêt, de l'antiquité

romaine à Ronsard, traite de la nécessité de définir une stratégie d'accueil du public, à partir de son origine.

Les grimpeurs sont très nombreux alors que les possibilités d'hébergement sont insuffisantes : ils s'installent sur les parkings forestiers, en générant de nombreux problèmes.

● Monsieur Denis Gallet invite les élus à prendre conscience de la nécessité de revoir notre conception de la ville en fonction des changements climatiques (verdure, jointage des pavés, réflexion sur les nouvelles constructions).

Il se félicite par ailleurs du débardage à cheval pour évacuer les arbres coupés à Franchard, afin de dégager le point de vue, mais il déplore le manque d'eau en forêt pour abreuver les chevaux. Concernant la lutte contre les chenilles processionnaires, il suggère d'organiser des battues pour détruire les cocons à la carabine. Madame Veau répond qu'une telle initiative relèverait des services de l'État.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.
Le président remercie les participants pour leur attention
et les invite à partager le verre de l'amitié.**

QUATRE MOIS PLUS TARD, LE 6 OCTOBRE, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DES FORÊTS A TENU SON COLLOQUE ANNUEL À FONTAINEBLEAU

Chaque année la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts (FNSAF) organise une journée d'étude sur un sujet forestier d'actualité. Cette année c'était au tour de l'Association des amis de la forêt de Fontainebleau d'organiser cet événement, dont le thème était « le Forestier face au changement climatique ». Nous avons déjà organisé ce colloque en 2011, le thème portait alors sur « l'Accueil du public en forêt ».

Le 6 octobre, plus d'une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la FNSAF. Élus, forestiers, représentants de onze associations d'amis des forêts (Armainvilliers, Fontainebleau, Haye, Orléans, Rambouillet, Retz, Saint-Germain-en-Laye et Marly, Senonches, Tronçais, Versailles et Villefermoy) ont échangé sur cette préoccupation commune : que faire face au changement climatique ? Comme l'ont souligné M. Louis-Jean de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe et président de la FNSAF, et M. Bertrand Dehelly, président des AFF, en cette journée d'étude : « Le climat change, c'est une certitude. Comme ses effets n'épargnent pas le massif de Fontainebleau nous avons voulu traiter ce sujet afin de comprendre comment les forestiers préparent les forêts à ce changement ». Nous avons pris la forêt de Fontainebleau comme illustration de ces actions.

Trois axes d'étude ont été proposés : d'abord le diagnostic scientifique, puis la politique de l'État et enfin la réaction et l'action des forestiers de l'ONF à Fontainebleau. Quels visages auront les forêts en France à la fin de ce siècle, quels arbres sont condamnés ? quels sont ceux qui sont favorisés et vont s'étendre ? Comment accompagner et favoriser ces changements ?

Quatre intervenants ont abordé ces questions pendant le colloque, organisé dans l'amphithéâtre de l'INSEAD à Fontainebleau. M. Fabien Spicher, ingénieur en écologie et en écophysologie à l'université d'Amiens, et M. Vincent Boulanger, chargé de recherche et développement à l'ONF, ont présenté l'évolution du climat, ses caractéristiques et ses conséquences sur les forêts : dépérissements, stress hydrique, nouvelles maladies, risque d'incendies, biodiversité modifiée, variété des effets selon les microclimats, etc. La rapidité du changement actuel ne laisse pas le temps à certaines essences de s'adapter toutes seules. Le forestier doit prendre l'initiative de renouveler les peuplements forestiers,

mais prudemment, en prenant en compte le biotope complet de l'essence qu'il veut favoriser. Il ne s'agit pas seulement de choisir les essences à planter mais aussi de considérer les sols, l'eau et les équilibres faune-flore ainsi que les plantes du sous-étage qui protègent les jeunes plants.

Face à cette situation M. Benjamin Beaussant, directeur de la DRIAFF d'Île-de-France (Direction régionale et inter-départementale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt) a présenté les différents dispositifs mis en place par l'État pour assurer le renouvellement des forêts et la continuation de leur rôle écologique, notamment le *Plan de relance et France 2025*. Des moyens financiers nouveaux sont mis à disposition des forestiers, privés comme publics, pour préparer les forêts au changement climatique.

Pour finir la matinée, M^{me} Virginie Veau, directrice de l'agence Île-de-France/Est, a illustré la question par le contexte local de la forêt de Fontainebleau : dépérissement des pins sylvestres, des chênes pédonculés et des hêtres, aux cimes desséchées. Le massif de Fontainebleau a subi des sécheresses répétées ces dernières années, compromettant les régénérations naturelles et les plantations. Plusieurs nouvelles essences sont en cours de plantation : chênes pubescents ou chênes tauzin, pins maritimes.

L'après-midi une sortie en forêt conduite par les forestiers de l'ONF de Fontainebleau à Franchard et aux Huit Routes a permis d'illustrer les débats de la matinée. Les nombreuses questions des participants sont venues conclure cette journée d'étude très riches en échanges et convivialité.

